



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E187179

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2027

ÉDITÉ LE

02/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/04/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 850 499 260

Siret : 850 499 260 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8043382

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7354552704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7354552704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : EDREThERM

285 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE
26800 PORTES-LES-VALENCE

Téléphone : 04 75 44 09 20

Portable : 07 57 42 11 20

Site Internet : <http://www.edretherm.fr>

E-mail : crault@elbene.fr

Responsabilité légale :

VOSSIER SEBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	03/06/2025
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	03/06/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	03/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/06/2025
o Ventilation mécanique	03/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.